

DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE



Manuel d'utilisation

1

Utilisation prévue

Un détecteur de monoxyde de carbone ne remplace pas les détecteurs de fumée, d'incendie ou autres ; il ne détecte pas la fumée ou la chaleur, ni aucun autre gaz ! De plus, le capteur électrochimique ne peut détecter du CO de manière précoce que dans un périmètre limité.

Signes d'une intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone se lie au colorant des globules rouges et entrave ainsi le transport de l'oxygène, ce qui peut entraîner la mort par asphyxie. Une concentration élevée de CO peut entraîner la mort en quelques minutes !

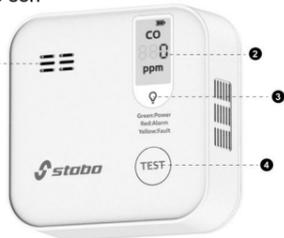
5

- Empêchez les enfants de jouer avec l'appareil ou la pile !
- N'ouvrez jamais le boîtier de l'appareil ! Ne procédez à aucune modification !
- Présentez l'alarme CO à tous les habitants de la maison, afin que le son de l'alarme soit connu et puisse être distingué en toute sécurité des autres buzz/cloches de la maison. Expliquez aux enfants et aux personnes ayant besoin d'aide ce que signifie un déclenchement d'alarme et expliquez le comportement à adopter en cas d'alarme.

9

Détails du produit

- 1- Transmetteur de son
- 2- Écran LCD
- 3- LED d'état
- 4- Bouton test



Afficheur

Affichage	Signification	Description
	Phase de préchauffage (Après avoir inséré la batterie.)	L'écran LCD affiche le compte à rebours pendant 120 secondes. La LED d'état clignote en vert toutes les 2 secondes.
	Mode normal	La LED d'état verte clignote toutes les 40 secondes.

13

Installer l'alarme CO dans une pièce où il n'y a pas de source potentielle de danger :

Dans les autres pièces, le gaz qui s'est échappé du foyer s'est déjà refroidi à température ambiante. Comme le CO a à peu près la même densité que l'air, il se répartit alors uniformément dans l'air de la pièce. Montez l'alarme CO sur un mur libre, à hauteur des yeux environ, cela facilite l'entretien (nettoyage/changement des piles) et la lecture rapide des unités de contrôle (LED, écran).

Veillez également à respecter une distance suffisante par rapport au plafond et aux coins de la pièce (au moins 20-30 cm).

Les ouvertures du boîtier doivent dans tous les cas rester libres et ne doivent pas être recouvertes par des rideaux, des meubles ou autres !

Attention : les enfants ne doivent en aucun cas avoir accès à l'alarme CO !

17

Important ! Avant de mettre l'appareil en service, lisez attentivement et intégralement toutes les instructions d'utilisation. Conservez soigneusement ce mode d'emploi, il contient des instructions de fonctionnement importantes.

Contenu de la livraison

- Détecteur de monoxyde de carbone (Pile au lithium CR123A) et support.
- Matériel de montage, support, patch adhésif double face 3M.
- Manuel d'utilisation.

2

Symptômes typiques d'intoxication en cas de :

- **Faible concentration de CO** : légers maux de tête, nausées, fatigue (symptômes pseudo-grippaux)
- **Concentration moyenne de CO** : forts maux de tête, tachycardie, vomissements
- **Concentration élevée de CO** : crampes, confusion, perte de conscience, troubles du rythme cardiaque

N'oubliez pas que les symptômes peuvent apparaître plus tôt chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes souffrant de maladies respiratoires ou cardiaques, et que même de faibles niveaux de CO peuvent éventuellement provoquer des lésions organiques chez les enfants à naître.

6

Comportement en cas d'alarme

- Ouvrez immédiatement les fenêtres et les portes en grand et, si possible, éteignez tous les foyers !
- **Dès que le détecteur déclenche une alarme, celle-ci ne s'arrête que lorsque la concentration de monoxyde de carbone est inférieure à 30 PPM.**
- Ne pénétrez plus dans la zone concernée tant que la concentration de CO n'est pas retombée à des valeurs non critiques et que le signal d'alarme ne s'est pas déclenché à nouveau.
- Ne remettez en service le foyer concerné que lorsque la cause de l'émission de CO a été éliminée par un professionnel !

10

Affichage	Signification	Description
	Mode d'alarme	Le signal d'alarme retentit 4 fois et la LED d'état clignote 4 fois en rouge. Cette séquence d'alarme se répète. En même temps, l'écran LCD affiche la concentration de CO en temps réel.
	Hors de la plage de mesure COM	Dépassement de la plage de mesure du CO.
	Mode test	L'écran LCD affiche « 000 ppm », la LED d'état clignote en rouge, vert, jaune et rouge, le signal d'alarme retentit 4 fois.
	Erreur de capteur	En cas d'erreur, la LED d'état clignote deux fois en jaune toutes les 40 secondes et le signal d'alarme retentit deux fois. L'écran LCD affiche « Err ». Appuyez sur le bouton d'autotest et un message d'erreur s'affiche immédiatement.

14

Lieux de montage inappropriés

L'alarme CO ne doit pas être montée :

- À l'extérieur (uniquement dans des locaux fermés),
- Au plafond d'une pièce (**uniquement pour un montage mural**),
- Dans des pièces très froides (moins de -10° C) ou très chaudes (plus de 40° C),
- Dans des pièces particulièrement exposées à la poussière/la saleté/la graisse,
- Dans des endroits où l'appareil est exposé à une forte humidité, à des projections d'eau ou à de la condensation (par ex. salles de bains),
- À proximité immédiate d'une cuisinière,
- À proximité de ventilateurs de plafond, de radiateurs soufflants, de climatiseurs, d'ouvertures d'air frais ou d'autres sources de courants d'air,
- Au niveau des pignons de toits pointus,

18

Informations sur le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore et insipide, il est toxique. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des vertiges, des maux de tête, des nausées, des vomissements et une perte de conscience. Une forte concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir un danger mortel. Le monoxyde de carbone se forme notamment lors de processus de combustion incomplets (par exemple en cas de chaudière défectueuse, de cheminée obstruée ou de dégagement de gaz d'échappement de voiture).

3

Mesures préventives

L'installation d'un détecteur de monoxyde de carbone ne remplace pas l'installation, l'utilisation et l'entretien corrects des appareils fonctionnant au combustible, y compris les systèmes de ventilation et d'évacuation associés :

- Ne faites installer ces appareils/systèmes que par des personnes qualifiées.
- Maintenez les appareils/installations en parfait état technique et faites-les contrôler régulièrement !
- Veillez à ce que les poêles, les cheminées et les foyers soient toujours propres !
- N'utilisez jamais de barbecues, de poêles de terrasse, d'appareils de chauffage ou d'autres appareils prévus pour une utilisation à l'extérieur dans des locaux fermés !

7

- Si le taux de CO est particulièrement élevé et surtout si la source de CO ne peut pas être identifiée et arrêtée immédiatement, allez immédiatement à l'extérieur ! Alerte le cas échéant les autres habitants.
- Appelez immédiatement les pompiers/les services de secours et suivez leurs instructions.

11

Affichage	Signification	Description
	Avertissement de batterie faible	Lorsque la tension de la batterie est trop faible, la LED d'état clignote en jaune une fois toutes les 40 secondes et le signal d'alarme retentit une fois, l'écran LCD affiche le symbole de la batterie vide. La pile doit être remplacée immédiatement.
	Fin de la durée de vie du capteur.	Lorsque l'appareil atteint la fin de sa durée de vie, la LED d'état s'allume en jaune en permanence et le signal d'alarme retentit 3 fois toutes les 60 secondes. Le symbole « End » s'affiche sur l'écran LCD. Celui-ci indique que le détecteur CO doit être remplacé.

15

- Dans des zones où l'appareil est exposé à des substances chimiques telles que des aérosols ou des solvants.
- Les substances suivantes peuvent affecter le capteur et déclencher de fausses alarmes : Méthane, propane, isobutane, isopropanol, éthylène glycol, benzène, toluène, acétate d'éthyle, sulfure d'hydrogène, dioxyde de soufre, produits à base d'alcool, peintures, diluants, solvants, colles, laques pour cheveux, après-rasage, parfums et certains produits de nettoyage.

19

Description du produit

L'alarme CO stabo IV fonctionnant sur piles est conçue pour une utilisation stationnaire dans les maisons d'habitation, elle détecte le monoxyde de carbone même en faible concentration et avertit alors de manière acoustique (85 dB@ 3 m), optique (LED rouge clignotante) et par le niveau de la concentration (affichage optique). L'appareil est conçu pour protéger les personnes contre les effets aigus du monoxyde de carbone, mais il ne peut pas empêcher les effets chroniques d'une exposition au monoxyde de carbone et ne peut pas offrir une sécurité totale aux personnes présentant des risques particuliers (en cas de doute, consultez un médecin).

4

Consignes de sécurité et avertissement

- Respectez les mesures préventives mentionnées !
- Assurez une couverture aussi optimale que possible de vos pièces d'habitation avec des détecteurs de CO.
- Installez l'alarme CO à un endroit facilement accessible (nettoyage/tests) ! Chaque alarme CO doit être contrôlée chaque semaine.
- Ne jamais peindre, coller ou peindre le boîtier de l'alarme CO !
- Les ouvertures du boîtier doivent toujours rester libres et ne doivent pas être recouvertes de rideaux ou autres.
- Manipulez avec précaution ! Protégez l'appareil des chocs violents.
- Remplacez immédiatement la pile en cas d'avertissement de pile faible.

8

Caractéristiques du produit

Le capteur électrochimique est soumis à des processus de vieillissement, la durée de vie du capteur est donc limitée à 10 ans maximum. Le capteur ne peut pas être remplacé : remplacez l'appareil complet au plus tard 10 ans après sa fabrication (la date de production est indiquée sur la plaque signalétique).

- Capteur électrochimique
- Compensation de la température
- Alarme en cas de faible tension de la batterie
- Détection automatique des erreurs de capteur
- Fonction anti-inversion et anti-fuite de la pile, pour plus de sécurité
- Remarque importante : le détecteur d'alerte ne dispose pas d'une fonction de mise en sourdine, y compris la mise en sourdine de l'alarme, la mise en sourdine de l'alarme de défaut, la mise en sourdine de l'alarme basse tension

12

Installation et mise en service

Faites installer l'appareil par une personne compétente.

Pour une sécurité optimale, installez une alarme CO dans chaque chambre à coucher, dans toutes les pièces présentant une source de danger potentielle (par exemple chauffage au gaz, cuisinière/four, cheminée) ainsi que dans le couloir à chaque étage. Si vous n'installez qu'un seul appareil, positionnez-le de manière à ce qu'une éventuelle alarme puisse être entendue de toutes les chambres à coucher.

Installer l'alarme CO dans une pièce présentant une source potentielle de danger :

Lorsque du gaz s'échappe d'un foyer, il monte d'abord vers le haut sous l'effet de la chaleur. Installez donc l'alarme CO (à une distance de 1 à 3 m du foyer) si possible au-dessus des fenêtres et des portes, sur un mur libre (vous devez pouvoir atteindre l'appareil sans aide), mais au moins à 20-30 cm en dessous du plafond et à l'écart des coins de la pièce.

16

Mise en service et montage de l'alarme CO



Activation et test de l'alarme de CO

- Vous faites glisser la plaque de montage vers le bas et la retirez.
- Ouvrez le compartiment à pile, retirez la pile et enlevez l'emballage plastique de la pile.
- Insérez la pile en respectant la polarité +/-.
- La phase de préchauffage démarre : l'écran LCD affiche le compte à rebours de 120 secondes. La LED d'état clignote en vert toutes les 2 secondes.
- Une fois la phase de préchauffage terminée, vérifiez le fonctionnement de l'alarme CO en appuyant sur le bouton test : l'écran LCD affiche « 000 ppm », la LED d'état clignote en rouge, vert, jaune et rouge, le signal d'alarme A retentit 4 fois.

20

Installation avec des vis et des chevilles

- Utilisez la plaque de montage comme gabarit de perçage.
- Marquez les deux trous de perçage (distance de 46 mm). Veillez à ce que la flèche sur la plaque de montage soit dirigée vers le haut.
- Veillez à ne pas endommager les câbles !
- Percez deux trous dans le mur avec un foret de 4 mm, enfoncez les chevilles en plastique dans les trous et fixez la plaque de montage avec les deux vis fournies.
- Placez l'alarme de CO sur les deux supports de la plaque de montage et faites glisser l'alarme de CO vers le bas.

21

Seuil de déclenchement selon EN 50291

Concentration de CO dans l'air ambiant	Déclenchement de l'alarme
30 ppm	pas d'alarme avant 120 minutes
50 ppm	après 60 - 90 minutes
100 ppm	après 10 - 40 minutes
300 ppm	dans les 3 minutes

25

Installation avec un tampon adhésif 3M

Remarque : le support doit être plat, sec, propre et exempt de graisse, les peintures non adhérentes doivent être enlevées !

Les papiers peints en vinyle, le polystyrène, les revêtements antiadhésifs ou des surfaces comparables ne conviennent pas !

Attention : une fois montée, la plaque de montage ne peut plus être retirée.

- Retirez l'un des films de protection. Collez le pad dans la zone prévue à l'arrière de la plaque de montage et appuyez fortement dessus pendant 10 secondes.
- Retirez l'autre feuille de protection, collez la plaque de montage à l'endroit prévu et appuyez fortement sur la plaque de montage pendant environ 10 secondes.
- Placez l'alarme de CO sur les deux supports de la plaque de montage et faites glisser l'alarme de CO vers le bas.

22

Maintenance et entretien

Gardez votre alarme CO propre ! Aspirez régulièrement l'appareil avec précaution à l'aide de l'embout brosse ou nettoyez-le avec un chiffon non pelucheux légèrement humide. N'utilisez jamais de produits de nettoyage contenant des solvants !

N'utilisez pas d'aérosols (par ex. désodorisants, laque) ou d'autres produits chimiques (par ex. peintures/laques) à proximité immédiate de l'alarme de CO. Retirez l'appareil avant une rénovation ou des travaux de nettoyage avec utilisation de solvants, et conservez-le pendant ce temps dans un sac en plastique fermé pour éviter de salir le capteur.

26

Fonction de test

- Testez impérativement l'appareil après l'installation. En outre, un contrôle régulier est recommandé, au moins une fois par trimestre ou en cas d'absence prolongée.
- Appuyez brièvement sur le bouton test : l'écran LCD affiche « 000 ppm », la LED d'état clignote en rouge, vert, jaune et rouge, le signal d'alarme retentit 4 fois.

23

Instructions de mise au rebut

Les appareils électroniques et les piles usagées ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Déposez les piles dans un point de collecte approprié. Remettez l'appareil à votre service communal d'élimination des déchets ou à un point de collecte spécial pour les déchets électroniques.

Clause de non-responsabilité

Stabo n'est pas responsable des dommages de quelque nature que ce soit, y compris des dommages individuels ou consécutifs, résultant du fait que le signal de l'alarme CO n'a pas été activé en présence de monoxyde de carbone.

Stabo n'est pas non plus responsable des conséquences éventuelles d'une fausse alarme ou d'une alarme trompeuse : Les frais occasionnés, par exemple, par l'intervention des pompiers ou des serruriers ne sont pas pris en charge.

27

Caractéristiques techniques

Alimentation électrique	3V- Pile au lithium CR123A
Norme de produit	EN 50291-1:2018+AC:2021
Durée de vie du capteur	Jusqu'à 10 ans
Durée de vie de la pile	Jusqu'à 10 ans (valeur typique)
Type de capteur	Électrochimique
Courant de veille	< 20 µA
Alarme Courant	< 45 mA
Alarme sonore	≥ 85 dB@ 3m
Plage de température	-10 ~ 40°C
Plage d'humidité	≤ 95%
Dimensions (LxHxP)	86,5 x 86,5 x 30,5 mm
Poids (avec pile)	126 g

24

Garantie du fabricant

En tant que fabricant de cet appareil stabo CO-Alarm IV Art. n° 51133, nous, la société stabo Elektronik GmbH, Münchwiese 16, 31137 Hildesheim/Allemagne, accordons une garantie indépendante au consommateur sur tous les objets achetés chez nous, conformément aux conditions de garantie suivantes. Nous attirons expressément votre attention sur le fait que vos droits légaux à l'élimination des défauts matériels ne sont pas limités par cette garantie.

- La durée de la garantie est de deux ans à compter de la date d'achat. La garantie est valable exclusivement sur le territoire de l'Union européenne.
- Pendant la période de garantie, les appareils présentant des défauts dus à des vices de matériau ou de fabrication sont réparés ou remplacés. Le choix de la réparation ou du remplacement nous appartient. Les appareils remplacés ou les composants de ces derniers deviennent notre propriété. Les prestations de garantie n'entraînent pas de prolongation de la garantie d'origine et ne déclenchent pas non plus une nouvelle durée de garantie.
- Les réclamations au titre de la garantie doivent être présentées immédiatement après la prise de connaissance et sur présentation du justificatif d'achat pendant la période de garantie.
- Les demandes de garantie sont exclues en cas de dommages dus à une utilisation non conforme, qui peut également prendre la forme d'une utilisation abusive.
Influences environnementales, telles que surtension, humidité, chaleur, poussière, etc.
Non-respect des mesures de sécurité en vigueur.
Non-respect du mode d'emploi.
Interventions arbitraires et tentatives de réparation arbitraires.
Expédition d'une manière non appropriée, comme par exemple un matériel d'emballage non adapté.
Les consommables (packs d'accumulateurs, piles).

Hildesheim, septembre 2024


by **PRESIDENT**
la marque et la société Stabo sont propriété du
Groupe President-Electronics

Groupe
PRESIDENT
ELECTRONICS

Siège Social / Head Office France
Route de Sète – BP 100
34540 BALARUC
Tél. : 04.67.46.27.27 – Fax : 04.67.48.48.49
Site internet : www.president-electronics.com
E-mail : groupe@president-electronics.com

2291_y0.00/11-24